



# PACTE

Fiche de déclaration des offres de recrutement

L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique	SIRET 17130230000016
Direction / Etablissement	Direction Interrégionale des Douanes et Droits Indirects de PACA-CORSE	
Service	Service FP-Recrutement	Téléphone 09 70 27 83 34 / 09 70 27 83 35
Adresse	N° : 48 Rue : avenue Robert Schuman Commune : MARSEILLE Code postal : 13002	Courriel concours-marseille@douane.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	Christelle FRANCESCHI	Téléphone
Fonction	Responsable du service FP-Recrutement	Courriel

L'OFFRE DE RECRUTEMENT			
Corps / Cadre d'emplois	Agent de constatation des douanes	Date de début	01 12 23
Emploi exercé	Agent polyvalent chargé des fonctions d'accueil, de courrier, de manutention et de chauffeur	Date de fin	30 11 24
Rémunération brute mensuelle	1 898,12 € bruts mensuels (montant juin 2023)	Durée hebdomadaire de travail	35 heures / semaine
Conditions particulières d'exercice de l'emploi	Conditions générales d'accès aux emplois publics et être de nationalité française ou ressortissant UE		
Descriptif de l'emploi	L'agent(e) prend en charge et oriente physiquement ou téléphoniquement le public de la direction interrégionale. Il(elle) réalise des tâches administratives simples et traite le courrier des bureaux particuliers de la direction interrégionale. Il(elle) assure ponctuellement le transport de personnes ou de marchandises au moyen d'un véhicule léger. Divers travaux d'entretien et de petit bricolage.		
Lieu d'exercice de l'emploi	Direction interrégionale des Douanes et Droits Indirects de PACA-CORSE 48 avenue Robert Schuman – 13002 MARSEILLE		
Domaine de formation souhaité	Indifférent		
Nombre de postes ouverts	1		

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures	06	09	2023
Lieu des épreuves de sélection	Direction interrégionale des Douanes et Droits Indirects de PACA-CORSE 48 avenue Robert Schuman – 13002 MARSEILLE		

Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente et aux directeurs départementaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de ce ou de ces mêmes départements .

## CADRE RÉSERVÉ À PÔLE-EMPLOI

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--

Pour de plus amples informations sur le PACTE, consultez le site [www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr) - rubrique Pacte